

« On veut toute la clarté ! »

Le marché public du Parlement possiblement orienté fait réagir les partis

Les quatre PME qui ont dénoncé une possible « orientation » d'un marché public en faveur du Parlement wallon ont au moins engrangé un premier acquis : l'affaire n'en restera pas là. La plupart des partis sont mal à l'aise, et veulent des explications...

Le marché public visant à renouveler le matériel audiovisuel du Parlement wallon a-t-il été orienté ? Les informations dévoilées vendredi par Sudpresse ont créé un perceptible malaise, dans les couloirs de l'hémicycle namurois. Et elles auront des suites.

Au sein de la majorité, le PS demande au Bureau de faire la clarté. Dans l'opposition, le MR et Ecolo font de même. Le seul à balayer la critique qui visite indirectement le président André Antoine (cdH), est le chef de groupe cdH, Dimitri Fourny.

« SURPRIS PAR LA DÉMARCHE »

« J'ai été surpris par la démarche de ces quatre PME que vous répercutiez », nous indique-t-il. « La procédure est en cours. Certains se sentent mis de côté, ça me paraît un peu réducteur. Il s'agit d'un marché de plus d'un million d'euros, les règles européennes doivent donc s'appliquer. Il fallait que les soumis-

sionnaires aient une assise suffisante, d'où l'exigence des 6 millions d'euros de chiffre d'affaires pour pouvoir remettre une offre. Cela ne me semble pas exorbitant. Les entreprises wallonnes auraient pu s'associer, elles ne l'ont pas fait. »

Une position dont s'écarte quelque peu son homologue de la majorité, le chef de groupe PS Christophe Collignon. « Je n'ai aucun parti pris dans cette affaire et n'ai pas suivi de près la procédure », nous explique-t-il. « Mais j'ai demandé ce vendredi à l'administration qu'elle vérifie la chose et s'assure que tout s'est passé normalement, notamment sur ces 6 millions. Je souhaite également que la prochaine réunion du Bureau du Parlement mette ce point à son ordre du jour. »

« FAVORISER NOS ENTREPRISES »

Son alter ego du MR, Pierre-Yves Jeholet, va un cran plus loin. « J'ai été étonné et interpellé par les informations que Sudpresse a publiées », explique-t-il. « Je n'étais pas au courant de cette décision prise par le Bureau, où personnellement je ne siège pas. Mais il faut à présent faire toute la clarté et la transparence sur cette affaire. Cela doit figurer à l'ordre du jour du prochain Bureau, où des explications doivent être données. »

Et le député-bourgmestre de Herve poursuit : « On n'arrête pas de de-

mander de mettre des clauses sociales dans les marchés publics, par exemple pour favoriser les pierres bleues wallonnes et non les chinoises. Il y a bien entendu des règles à respecter. Mais j'espère qu'ici, tout a été fait pour que nos entreprises wallonnes aient leurs chances de décrocher le marché ! Ce sont elles que nous devons favoriser en restant dans les limites de la légalité ! Nous devons y être très attentifs ! »

« ÉCRIRE À ANDRÉ ANTOINE »

« Je ne suis pas convaincu qu'un marché similaire en Flandre aurait débouché sur des choses pareilles. D'ailleurs pourquoi imposer un chiffre d'affaires de 6 millions, et pas de 4, de 8 ou de 12 ? Ce n'est pas un critère obligatoire. Sur quoi s'est-on basé pour le déterminer ?... »

Ce malaise, le chef de file Ecolo Stéphane Hazée, le partage. « Je vais d'abord consulter un informaticien, afin qu'il m'explique les différents termes – parfois techniques – utilisés dans le cahier des charges accompagnant l'appel d'offres », explique le Namurois. « Je vais également écrire au président du Parlement, André Antoine, afin qu'il fasse toute la clarté sur cette affaire. Le bureau externe a-t-il voulu nous enfumer ? Des sociétés nous interpellent, on doit leur répondre. » ■

CHRISTIAN CARPENTIER